



Commune d'Aiglun
DEPARTEMENT DES ALPES-MARITIMES
ARRONDISSEMENT DE GRASSE

9 Place de la mairie 06910 AIGLUN
Tél : 04 93 05 85 35
Courriel : aiglun06@gmail.com
Site : www.aiglun06.fr

AR Prefecture

006-210600011-20260411-26_13_2-DE
Recu le 14/04/2026

**EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS**

N° 26/13

L'AN DEUX MILLE VINGT SIX, LE ONZE
AVRIL
Approbation CFU

L'an deux mille vingt-six, le samedi 11 avril à 15h00, le Conseil de la Commune d'AIGLUN, légalement convoqué le vendredi 3 avril 2026, s'est assemblé à la Mairie d'AIGLUN, sous la présidence de Monsieur Anthony SALOMONE, maire :

Présents : MM : Anthony SALOMONE, Sandrine COSSO, Éric BODIN, Irène MONTIGLIO, Perle SALOMONE, Laurent GHIGLION, Nadine DOSSOUMOU, Christophe CASANAVE, Sabine VENARUZZO, Patrick QUILLIER

Excusés : Stéphane GIANQUINTO

Non excusés:

Pouvoirs : Stéphane GIANQUINTO donne pouvoir à Laurent GHIGLION

De conseiller.e.s : en exercice 11 De Présent.e.s 10 De Votant.e.s 11

Les conditions de quorum sont réunies, Sandrine COSSO a été nommée secrétaire de séance.

OBJET : Approbation du Compte Financier Unique 2025

Monsieur le Maire rappelle à l'assemblée que le Compte Financier Unique (CFU) se substitue désormais au Compte Administratif ainsi qu'au Compte de Gestion.

—

Ce document est donc commun à l'ordonnateur et au comptable public composé de données d'exécution budgétaire et d'informations financières et patrimoniales destinées à apporter une vision exhaustive de la situation financière de la commune.

Monsieur le Maire expose :

Vu les règlements de la comptabilité publique,

Vu le Code Général des Collectivités territoriales,

Vu l'article 205 de la Loi de Finances pour 2024, incluant les collectivités territoriales comme entités concernées par le CFU,

Vu la délibération 21/36 du 30 octobre 2021 du Conseil Municipal autorisant la mise en œuvre du droit d'option du nouveau référentiel comptable M 57 au 1^{er} janvier 2022 ;

Vu l'instruction budgétaire et comptable M 57,

Vu la délibération 25/15 du 9 avril 2025 du Conseil Municipal approuvant le projet du Budget Primitif 2025 ;

Vu la délibération 25/24 du 31 mai 2025 du Conseil Municipal d'approbation de la Décision Budgétaire Modificative n°1 ;

Vu la délibération 25/33 du 1^{er} août 2025 du Conseil Municipal d'approbation de la Décision Budgétaire Modificative n°2 ;

Vu la délibération 25/38 du 25 octobre 2025 du Conseil Municipal d'approbation de la Décision Budgétaire Modificative n°3 ;



Commune d'Aiglun
DEPARTEMENT DES ALPES-MARITIMES
ARRONDISSEMENT DE GRASSE

9 Place de la mairie 06910 AIGLUN
Tél : 04 93 05 85 35
Courriel : aiglun06@gmail.com
Site : www.aiglun06.fr

AR Prefecture

006-210600011-20260411-26_13_2-DE
Reçu le 14/04/2026

**EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS
N° 26/13
L'AN DEUX MILLE VINGT SIX, LE ONZE
AVRIL
Approbation CFU**

Vu la délibération 25/44 du 29 novembre 2025 du Conseil Municipal d'approbation de la Décision Budgétaire Modificative n°4 ;

Vu la note de présentation du Compte Financier Unique (CFU) pour l'année 2025 du budget principal annexée à la présente délibération ;

Considérant que la commune d'Aiglun souscrit au prérequis pour pouvoir adopter le Compte Financier Unique (CFU) à savoir appliquer le référentiel budgétaire et comptable M57 d'une part et avoir dématérialisé les documents budgétaires d'autre part ;

Considérant que le Compte Financier Unique (CFU) se substitue au Compte Administratif et au Compte de Gestion, par dérogation aux dispositions législatives et réglementaires régissant ces documents ;

Considérant que le Compte Financier Unique (CFU) met en évidence des informations clés sur la situation financière de la collectivité, en particulier sur la présentation des résultats, du bilan et le compte de résultat synthétiques et des taux de contributions et produits afférents ;

Considérant que le Compte Financier Unique (CFU) est une procédure entièrement dématérialisée, permettant la mise en place de contrôles automatisés entre les données de l'ordonnateur et celles du comptable, ce qui simplifie les travaux en amont de la production du CFU ;

Le Compte Financier Unique (CFU) du budget principal fait ressortir pour l'exercice budgétaire 2025 les résultats suivants :

Détermination du résultat cumulé à la fin de l'exercice N					
			Investissement	Fonctionnement	Total cumulé
Recettes	Prévision budgétaire totale	A	1 154 662,85	165 619,12	1 320 281,97
	Recettes réalisées (1)	B	793 686,20	148 507,28	942 193,48
	Restes à réaliser	C	377 473,68	0,00	377 473,68
Dépenses	Autorisation budgétaire totale	D	1 305 886,60	178 119,12	1 484 005,72
	Dépenses réalisées (1)	E	1 090 815,32	154 335,95	1 245 151,27
	Restes à réaliser	F	10 205,80	0,00	10 205,80
Différences entre les titres et les mandats	Solde des réalisations de l'exercice (+/-)	G = B - E	-297 129,12	-5 828,67	-302 957,79
Résultats antérieurs reportés	Résultats antérieurs reportés (+/-)	H	151 223,75	215 306,59	366 530,34
Solde (investissement) ou résultat de clôture (fonctionnement)	Excédent /déficit	G + H	-145 905,37	209 477,92	63 572,55
Différence entre les restes à réaliser	Restes à réaliser (+/-)	I = C - F	367 267,88	0,00	367 267,88
Résultat cumulé	Excédent /déficit	G + H + I	221 362,51	209 477,92	430 840,43

Ces résultats sont repris dans le détail, par chapitre et par section, dans les tableaux représentés ci-dessous :



Commune d'Aiglun
DEPARTEMENT DES ALPES-MARITIMES
ARRONDISSEMENT DE GRASSE

9 Place de la mairie 06910 AIGLUN
Tél : 04 93 05 85 35
Courriel : aiglun06@gmail.com
Site : www.aiglun06.fr

AR Prefecture

006-210600011-20260411-26_13_2-DE
Reçu le 14/04/2026

**EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS
N° 26/13
L'AN DEUX MILLE VINGT SIX, LE ONZE
AVRIL
Approbation CFU**

II – EXECUTION BUDGETAIRE							II
DEPENSES DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE							A2.1
Chapitre	Intitulé	Prévisions (a) (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Mandats émis	Rattachements (c)	Total réalisations (d = b+c)	Taux de réalisation (d/a)	Restes à réaliser au 31/12 (1)
011	Charges à caractère général (3)	52 684,00	48 981,03	0,00	48 981,03	92,97	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (3)	58 900,00	55 009,33	0,00	55 009,33	93,39	0,00
014	Atténuations de produits	6 461,00	6 461,00	0,00	6 461,00	100,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586)	34 971,12	34 532,14	0,00	34 532,14	98,74	0,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses de gestion des services		153 016,12	144 983,50	0,00	144 983,50	94,75	0,00
66	Charges financières	8 450,00	8 199,45	0,00	8 199,45	97,03	0,00
67	Charges spécifiques	2 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles et mixtes		163 966,12	153 182,95	0,00	153 182,95	93,42	0,00
023	Virement à la section d'investissement	13 000,00					
042	Opérations ordre transf. entre sections (2)	1 153,00	1 153,00	0,00	1 153,00	100,00	0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement (3)		14 153,00	1 153,00	0,00	1 153,00	8,15	0,00
Total des dépenses de fonctionnement de l'exercice		178 119,12	154 335,95	0,00	154 335,95	86,65	0,00
002 Déficit de fonctionnement reporté de N-1		0,00					
Total des dépenses de la section de fonctionnement		178 119,12	154 335,95	0,00	154 335,95		0,00

II – EXECUTION BUDGETAIRE							II
RECETTES DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE							A2.2
Chapitre	Intitulé	Prévisions (a) (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Titres émis (b)	Rattachements (c)	Total réalisations (d = b+c)	Taux de réalisation (d/a)	Restes à réaliser au 31/12 (1)
013	Atténuations de charges	500,00	418,00	0,00	418,00	83,60	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	6 830,00	7 178,89	0,00	7 178,89	105,11	0,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	3 260,00	3 260,00	0,00	3 260,00	100,00	0,00
731	Fiscalité locale	81 869,00	72 266,86	0,00	72 266,86	88,27	0,00
74	Dotations et participations	51 362,00	46 521,52	0,00	46 521,52	90,58	0,00
75	Autres produits de gestion courante	18 257,00	15 252,14	0,00	15 252,14	83,54	0,00
Total des recettes de gestion des services		162 078,00	144 897,41	0,00	144 897,41	89,40	0,00
76	Produits financiers	1 580,00	1 588,75	0,00	1 588,75	100,55	0,00
77	Produits spécifiques	0,00	60,00	0,00	60,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires)	1 961,12	1 961,12	0,00	1 961,12	100,00	0,00
Total des recettes réelles et mixtes		165 619,12	148 507,28	0,00	148 507,28	89,67	0,00
042	Opérations ordre transf. entre sections (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre (3)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes de fonctionnement de l'exercice		165 619,12	148 507,28	0,00	148 507,28	89,67	0,00
002 Excédent de fonctionnement reporté de N-1		215 306,59					
Total des recettes de la section de fonctionnement		380 925,71	148 507,28	0,00	148 507,28		0,00



Commune d'Aiglun
DEPARTEMENT DES ALPES-MARITIMES
ARRONDISSEMENT DE GRASSE

9 Place de la mairie 06910 AIGLUN
Tél : 04 93 05 85 35
Courriel : aiglun06@gmail.com
Site : www.aiglun06.fr

AR Prefecture

006-210600011-20260411-26_13_2-DE
Reçu le 14/04/2026

**EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS
N° 26/13
L'AN DEUX MILLE VINGT SIX, LE ONZE
AVRIL
Approbation CFU**

SECTION INVESTISSEMENT DEPENSES

Chapitres	Libellés chapitres	Crédits ouverts	Mandats émis	Reste à resaliser	Crédit annulés
16	Emprunts et dettes	357 438,04	156 688,04	-	200 750,00
OP135	Travaux divers auberge	250,00	228,00	-	22,00
OP261	Forteresse troglodyte	599 801,40	597 725,42	-	2 075,98
OP266	Local des festivités	7 000,00	5 799,00	1 165,00	36,00
OP267	Peinture chambre auberge	7 710,00	7 710,00	-	-
OP274	Amélioration éclairage public	1 700,00	1 589,00	-	111,00
OP277	Achat maison en péril	1 700,00	500,00	-	1 200,00
OP278	Terasse auberge	451,00	-	-	451,00
OP281	Radiateurs gîte	1 237,00	618,50	618,50	-
OP283	Etanchéité toit auberge	960,00	960,00	-	-
OP288	Panneaux	237,76	-	237,76	-
OP290	Electricité eglise	8 050,00	8 047,68	-	2,32
OP291	Salles de bain auberge	3 735,00	924,84	2 810,16	-
OP292	Electricité local agent	1 630,00	1 626,00	-	4,00
OP293	Refection total mur soutènement	7 560,00	7 560,00	-	-
OP294	Materiel	4 540,00	2 165,62	2 374,38	-
OP295	Dallage lavoir village	15 960,00	15 960,00	-	-
OP296	Evacuation eaux pluvials lavoir	3 000,00	-	3 000,00	-
OP297	Accès handicapé haut village	5 880,00	5 880,00	-	-
OP298	Raccordement step app 1037	2 200,00	2 148,00	-	52,00
OP299	Sculture mistral	500,00	500,00	-	-
26	Participations et créances rattachés	100,00	100,00	-	-
40	Opérations ordre entre sections	-	-	-	-
41	Opérations patrimoniales	274 346,40	274 184,42	-	161,98
	Total général	1 305 986,60	1 090 914,52	10 205,80	207 240,66

II - EXECUTION BUDGETAIRE		II
RECETTES D'INVESTISSEMENT - VUE D'ENSEMBLE		A1.2

Chapitre	Intitulé	Prévisions (a) (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations (titres émis) (b)	Taux de réalisation (b/a)	Restes à réaliser au 31/12 (1)
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	349 776,45	149 622,77	42,78	224 473,68
16	Emprunts et dettes assimilées	200 400,00	205 000,00	102,30	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées(8)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	315 987,00	163 726,01	51,81	153 000,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00			
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (2)	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes réelles d'investissement	866 163,45	518 348,78	59,84	377 473,68
021	Virement de la section de fonctionnement (3)	13 000,00			
040	Opérations ordre transf entre sections (4) (5) (6)	1 153,00	1 153,00	100,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (7)	274 346,40	274 184,42	99,94	0,00
	Total des recettes d'ordre en investissement	288 499,40	275 337,42	95,44	0,00
	Total des recettes d'investissement de l'exercice	1 154 662,85	793 686,20	68,74	377 473,68
001	Solde d'exécution positif reporté	151 223,75			
	Total des recettes de la section d'investissement	1 305 886,60	793 686,20		377 473,68



Commune d'Aiglun
DEPARTEMENT DES ALPES-MARITIMES
ARRONDISSEMENT DE GRASSE

9 Place de la mairie 06910 AIGLUN
Tél : 04 93 05 85 35
Courriel : aiglun06@gmail.com
Site : www.aiglun06.fr

AR Prefecture

006-210600011-20260411-26_13_2-DE
Recu le 14/04/2026

**EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS**

N° 26/13
L'AN DEUX MILLE VINGT SIX, LE ONZE
AVRIL
Approbation CFU

Après présentation du Compte Financier Unique 2025, Monsieur le Maire Anthony SALOMONE se retire de la séance et quitte la salle du Conseil Municipal afin de laisser la présidence à Madame La Première Adjointe, Sandrine COSSO, et permettre à l'assemblée de procéder au vote.

Je vous demande de bien vouloir :

- **ARRÊTER** les dépenses et les recettes de la section d'investissement et de la section de fonctionnement comme détaillé ci-dessus ;
- **APPROUVER** le Compte Financier Unique (CFU) 2025 de la Commune ;
- **CONSTATER** sur les résultats précités pour la comptabilité du budget principal, la parfaite correspondance des valeurs avec les états du comptable de la Commune ;
- **NOTIFIER** la présente délibération à Monsieur le Trésorier Municipal et à Monsieur le Préfet des Alpes-Maritimes.

La Conseil Municipal décide :

Pour 10 Abstention 0 Contre 0

- **D'ARRÊTER** les dépenses et les recettes de la section d'investissement et de la section de fonctionnement comme détaillé ci-dessus ;
- **D'APPROUVER** le Compte Financier Unique (CFU) 2025 de la Commune ;
- **De CONSTATER** sur les résultats précités pour la comptabilité du budget principal, la parfaite correspondance des valeurs avec les états du comptable de la Commune ;
- **De NOTIFIER** la présente délibération à Monsieur le Comptable Public de ~~Grasse~~ ^{Plan du var} et à Monsieur le Préfet des Alpes-Maritimes.

Ainsi fait et délibéré le 11 avril 2026
Sandrine COSSO
La 1^{ère} Adjointe





Commune d'Aiglun
DEPARTEMENT DES ALPES-MARITIMES
ARRONDISSEMENT DE GRASSE

9 Place de la mairie 06910 AIGLUN
Tél : 04 93 05 85 35
Courriel : aiglun06@gmail.com
Site : www.aiglun06.fr

AR Prefecture

006-210600011-20260411-26_13_2-DE
Reçu le 14/04/2026

EXTRAIT DU REGISTRE DES

DELIBERATIONS

N° 26/13

L'AN DEUX MILLE VINGT SIX, LE ONZE
AVRIL

Approbation CFU

Éric BODIN	
Sandrine COSSO	
Patrick QUILLIER	
Perle SALOMONE	
Laurent GHIGLION	
Nadine DOSSOUMOU	
Christophe CASANAVE	
Sabine VENARUZZO	
Stéphane GIANQUINTO Donne pouvoir à L. GHIGLION	
Irène MONTIGLIO	